



REQUÊTE EN RENOUVELLEMENT

d'un permis délivré en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*

DÉCLARATION

Je, soussigné(e) _____ déclare ce qui suit :

- être membre en règle du Barreau de _____
(inclure un certificat de membre en règle de moins de 6 mois);
- avoir fait les démarches nécessaires pour satisfaire aux conditions prévues auprès de l'Office québécois de la langue française (OQLF) au courant de la dernière année;

Avez-vous été convoqué(e) à un examen de l'OQLF?

☐ OUI veuillez indiquer la date : _____

☐ NON pourquoi : _____

Avez-vous réussi l'examen de l'OQLF?

☐ OUI veuillez indiquer la date et joindre l'attestation de réussite _____

☐ NON

Je demande au Conseil d'administration du Barreau du Québec de renouveler mon permis temporaire (37 de la *Charte de la langue française*) pour une autre année.

Signature du requérant ou de la requérante

Date

IMPORTANT : CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE TRANSMIS AU PLUS TARD 45 JOURS AVANT L'EXPIRATION DE VOTRE PERMIS, À DÉFAUT DE QUOI VOTRE PERMIS NE POURRA PAS ÊTRE RENOUVELÉ.

RETOURNEZ CE FORMULAIRE PAR COURRIEL à l'adresse suivante : permis@barreau.qc.ca

☐ le formulaire dûment rempli et signé ☐ un certificat de membre en règle de moins de 6 mois

☐ l'attestation de réussite de l'OQLF, le cas échéant

Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques